



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'UTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, tenue le 4 février 2025 à 17h00, au lieu habituel des séances dudit conseil, sis au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier;

Sont présents :

Monsieur Robert Pufahl, maire
Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1
Monsieur René Darveau, conseiller du district numéro 2
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4
Monsieur Guy Cloutier, conseiller du district numéro 6

Est absent :

Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 5 et maire suppléant
Madame Hélène Plourde, directrice générale et greffière-trésorière

Madame Carol-Anne Benjamin, directrice générale adjointe et chargée de projet est également présente.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Robert Pufahl.

La personne qui préside la séance, soit Robert Pufahl, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de la séance

1.1 Nomination d'une greffière-trésorière substitut

2. Administration générale

2.1 Signature - autorisation à la directrice générale adjointe et chargée de projet

3. Période de questions

4. Clôture et levée de la séance

4.1 Clôture et levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire Monsieur Robert Pufahl, déclare la séance ouverte à 17h00.

2025.02.013 Nomination d'une greffière-trésorière substitut

ATTENDU l'absence de Madame Hélène Plourde, directrice générale et greffière-trésorière.

Procès-verbal de la Municipalité
de Sainte-Geneviève-de-Berthier



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Burelle

Appuyé par le conseiller Monsieur Guy Cloutier

Il est résolu

QUE le conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Berthier désigne Carol-Anne Benjamin, directrice générale adjointe et chargée de projet, à titre de greffière-trésorière substitut pour la durée de la séance du conseil.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025.02.014 Signature – autorisation à la directrice générale adjointe et chargée de projet

ATTENDU QU'après vérification, le conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier n'a pas à statuer sur le sujet.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Guy Burelle

Appuyé par le conseiller Monsieur Guy Cloutier

Il est résolu

QUE le conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Berthier ne donne pas suite.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 17h01 à 17h01.

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

2025.02.015 Clôture et levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Laferrière

Appuyé par le conseiller Monsieur René Darveau

Il est résolu

De clore et de lever cette séance à 17h02.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

« Je, Robert Pufahl, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*. »



Robert Pufahl,
Maire



Carol-Anne Benjamin,
Directrice générale adjointe et chargée de projet